

PRESTATION STAGES STS A L'ETRANGER

Cahier des Charges

1-Organisme :

LGT des Droits de l'Homme
Pointe à Bacchus
97170 Petit-Bourg

Contact :

Nom : LOUISY
Prénom : Jean Laurent
Fonction : DDFPT
Tel fixe : 0590 95 40 05
Tel port : 0690 39 67 44
Mail : jlouisy@ac-guadeloupe.fr

2-Objet de la consultation :

Stages à l'étranger étudiants STS Assistant de Manager et Commerce International.
Placement en entreprise, hébergement et accompagnement.

3-Les attentes :

Stages des STS Assistant de Manager (annexe1)

- Placement : secteur administratif ou commercial en tant qu'assistant d'un manager ou en collaboration avec l'assistant de ce manager.
- Activités : présenter un livret d'accueil ou dossier de présentation de l'entreprise, organiser des réunions, gérer les dossiers professionnels en fonction de l'activité de l'entreprise, mener des enquêtes, rédiger des écrits professionnels (notes de service, rapport....) et être un soutien au manager dans ses activités quotidiennes.
- Compétences : création, présentation et transmission des messages écrits-oraux-électroniques, accueillir et informer en langue étrangère, suivre un projet, gérer un problème et assurer le suivi des décisions, gérer le temps...

Stages des STS Commerce International (annexe 2)

- Placement : les étudiants doivent être placés dans une entreprise commerciale ou industrielle pour mettre en œuvre la prospection et le suivi de clientèle à l'international.
- Activités : vente à l'export, gestion des relations dans leur contexte pluriculturel.
- Tâches : Prospecter afin d'élaborer une offre adaptée. Produire des messages en intégrant le contexte socio culturel de la relation. Animer un réseau relationnel pluriculturel.

- Compétences : Animer un réseau de vente et un portefeuille de clients. Rassembler, analyser et sélectionner des informations sur les processus décisionnels et les méthodes de négociation dans différents pays.

Hébergement

- Demi-pension
- Accès à l'Internet pour envoi rapport et suivi de cours en ligne (OLS de Erasmus+).
- Trajet Hébergement – Entreprise de durée maximale 00H30 à 00H45.

Transport

- Le PASS transport pendant toute la durée du stage doit être inclus dans la prestation.

Semaine d'adaptation lundi 21 mai au dimanche 27 mai 2018

- La première semaine prépare l'intégration de l'étudiant.
 - Cours de langue assuré par le prestataire **(4H / jour/ 5 jours)**
 - Remise au stagiaire des documents utiles (ou liste des informations utiles). Explications des modalités de déplacement.

4-Durée du contrat :

1^{er} janvier 2018 au 31 octobre 2018.

5- Période EFFECTIVE de stage dans l'entreprise

Lundi 28 mai au vendredi 20 juillet 2018, inclus.

6- Conditions d'exécution du marché

Ces prestations sont attendues avec une grande qualité de communication et de dialogue avec les étudiants, les tuteurs pédagogiques et tuteurs de stage.

- Les placements en entreprise et hébergements doivent être fournis pour le lundi 09 avril 2018 avec les informations citées en annexe 3 (2 feuillets) et le tableau C du kit de mobilité complété de la signature du superviseur de l'entreprise d'accueil pour les destinations en Europe.
- Remettre au stagiaires les documents utiles (ou liste des informations utiles). Expliquer les modalités de déplacement. S'assurer que le stagiaire est bien intégré dans son entreprise. Faire un point régulier avec lui et son tuteur.
- Dans un délai de 24 h maximum, le prestataire devra signaler tout problème rencontré par le stagiaire **(les éventuels changements de lieux de stage doivent être approuvés par l'équipe enseignante et pas seulement vu avec le stagiaire !)**.

- Le prestataire se charge d'organiser et accompagner l'équipe pédagogique lors de la visite du stagiaire dans l'entreprise courant la semaine du 18 juin ou 25 juin 2018 en accord avec l'équipe.
- En fin de stage, il devra adresser au lycée sous pli en deux exemplaires chacun les attestations de stage des étudiants, les tableaux C et D du Kit de mobilité dûment complétés par l'étudiant et le tuteur de l'entreprise d'accueil. La date de signature portée sur l'attestation ainsi que le tableau D du kit doit être le 20 juillet 2018, pas avant.

7- Obligations particulières

Le prestataire devra fournir les attestations prouvant qu'il est à jour de ses obligations fiscales et sociales.

8- Critères de choix

La pondération retenue est la suivante :

Qualité des services : 60 %

Qualité des entreprises d'accueil, de l'hébergement

Qualité de l'accompagnement

Prix : 40 %

9- Dépôt des offres

Les Offres devront être déposées au plus tard le **mercredi 20 décembre 2017 à 12 heures** à l'attention de :

Monsieur David YOYOTTE
Proviseur du LGT des Droits de l'Homme
Pointe à Bacchus
97170 Petit-Bourg

Elles peuvent être envoyées par mail à : ***intendant.9710882g@ac-guadeloupe.fr***